

**COMMISSION DE TRAVAIL EDUCATION / JEUNESSE / PETITE ENFANCE**  
**Compte rendu de la rencontre du 02 mai 2002**

**Thème : Le Conseil Local de la Jeunesse**

**Hélène KNOLL (Association SOLEIL)**  
**Responsable principale de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance**  
Claire DUPOUY (ATTAC des Hautes-Pyrénées)  
Responsable de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance

Etaient présents :

CHANTRE	Michel	Président Communauté de communes du canton de Lembeye (64)
CROCQ	Angélique	Mairie de Simacourbe (64)
DUMORA	Laurent	Collège de Lembeye (64)
GRAS	Lionel	SEMADOUR (65)
HARF	Françoise	DDJS 64
MARCHAND	Annie	Collège de Riscle (32)
MONDAT	Lucien	Communauté de communes du canton de Lembeye (64)
POUTCH	Synthia	SOLEIL (65)

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette rencontre, Hélène KNOLL présente aux participants les avancées de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance concernant le Conseil Local de la Jeunesse :

- ◆ Le Conseil Local de la Jeunesse du Pays du Val d'Adour sera une commission à part entière du Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour réunissant le Collège de la Jeunesse et les structures du secteur de la jeunesse, considérées comme des structures relais ;
- ◆ Synthia POUTCH présente la démarche de consultation des jeunes dans les établissements scolaires du territoire :
  - L'ensemble des Collèges des cantons hauts pyrénéens (Maubourguet et Vic en Bigorre) a été touché par l'enquête ;
  - Le Collège de Lembeye a également été concerné par cette enquête, tandis que cette dernière est en cours dans le Collège de Garlin ;
  - Pour ce qui concerne les Collèges des cantons gersois, seul une infime partie des élèves a été touchée par l'enquête en 2001 et une nouvelle intervention devrait avoir lieu au cours de l'année 2002. L'enquête devait être conduite dans le Collège d'Aignan mais cette intervention a été annulée au dernier moment.

Maintenant qu'un certain nombre de jeunes a été identifié, se pose la question de savoir comment réunir, entre eux, les jeunes des différents Collèges du Pays du Val d'Adour.

Afin d'optimiser ce contact avec les collégiens, il est évoqué la nécessité d'une intervention dans l'ensemble des Collèges tous les deux ans.

Entre chacune de ces interventions, afin de poursuivre une information continue des jeunes, il serait souhaitable d'identifier dans chacun des établissements un relais adultes. Mais quel serait le rôle, la fonction de ces relais ? Cette question est à l'ordre du jour de la réunion.

Ordre du jour :

- ◆ Comment impliquer les établissements scolaires dans la conception d'une exposition interactive pour l'information des jeunes ?
- ◆ Quel est le rôle, la fonction des relais adultes de chacun des établissements ?
- ◆ Quels sont les projets des jeunes ?

<b>1. COMMENT ASSOCIER LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA CONCEPTION D'UNE EXPOSITION INTERACTIVE POUR L'INFORMATION DES JEUNES ? :</b>
--

Des relais déjà pré-identifiés du Conseil Local de la Jeunesse ont commencé un travail de conception d'une exposition interactive qui permettra d'assurer une information et une éducation citoyenne des jeunes, surtout au sein des Collèges. Cet outil devrait leur permettre simultanément de mobiliser des jeunes pour le Conseil Local de la Jeunesse du Pays du Val d'Adour. Il a été émis le souhait que la réalisation de cette exposition prenne en compte des préoccupations environnementales dans le choix des matériaux et des supports, comme par exemple l'utilisation du liège pour le puzzle.

L'idéal serait de réaliser trois expositions globales itinérantes, couvrant l'ensemble du Pays du Val d'Adour.

Les objectifs généraux, les méthodes ainsi que les moyens ont déjà été identifiés. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessus. Toutefois, avant de lancer l'élaboration de cette exposition interactive, d'autres phases restent encore à réaliser :

- ◆ Aller plus loin dans la conception des méthodes et des moyens pour réaliser l'exposition ;
- ◆ Définir le niveau d'implication des jeunes dans la création de cette exposition ;
- ◆ Déterminer les modalités de réalisation des différents éléments de l'exposition ;
- ◆ Trouver un ou plusieurs porteurs de projets pour mobiliser les financements et assurer la coordination de la réalisation du projet.

Certains de ces points ont été abordés et débattus lors de cette rencontre. Les débats sont présentés ci-dessous, après le tableau.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Méthodes	Moyens
<b>Découverte et intégration du territoire du Pays du Val d'Adour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- se situer sur le territoire (domicile, école, loisirs culturels, sportifs, famille, amis, services, commerces...)</li> <li>- visualiser leurs déplacements et leurs différentes utilisations du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser les interactions et les échanges entre les jeunes</li> <li>- Prévoir suffisamment de temps pour les différentes activités avec les cartes comme support</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>une carte murale</b> faisant ressortir la cohérence des paysages et des activités ainsi que la structure démographique</li> <li>- <b>une carte puzzle</b> à utiliser horizontalement pour manipuler et comme support visuel</li> <li>- des petits plots et des ficelles pour matérialiser les pôles et les déplacements</li> </ul>
<b>Expression des représentations du Pays du Val d'Adour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- comment je vis le Pays aujourd'hui ?</li> <li>- et moi, demain, dans cet espace là (partir vivre ailleurs, partir vivre ailleurs un temps pour revenir, rester au Pays et y trouver sa place) ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en créant un symbole et en partageant avec les autres</li> <li>- en jouant avec des hypothèses de projets de vie différents et en débattant autour de ces différentes possibilités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des petits fanions à planter sur la carte</li> <li>- <b>un jeu de cartes</b> du style « les 7 familles »</li> </ul>
<b>Les jeunes et la citoyenneté dans le Val d'Adour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître les lieux institutionnels d'expression de la citoyenneté au niveau de l'école, du village, du Pays, du département, de la Région et au niveau national</li> <li>- exprimer sa position par rapport à ces lieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- amener chaque jeune à se questionner sur la place qu'il occupe et sur celle qu'il pourrait occuper dans ces lieux, et sur l'utilisation des possibilités d'expression citoyenne</li> </ul>	
<b>Comment fonctionne l'espace de projets qu'est le Pays du Val d'Adour (en matière de démocratie participative) - Comment puis-je m'y inscrire en tant que jeune ?</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>panneaux descriptifs</b> avec une information très succincte présentant le GIP de Développement Local, le Conseil de Développement, le Conseil Local de la Jeunesse</li> <li>- <b>fiches techniques</b> informatives plus approfondies</li> </ul>
<b>Evaluation des acquis</b>			

La principale interrogation qui se pose est de savoir si la réalisation de cette exposition peut se faire pendant les cours (cours d'art plastique, en particulier) ou bien hors des heures de cours.

Avant toute réalisation, la principale du Collège de Riscle propose d'impliquer auparavant les professeurs principaux et les professeurs d'Education Civique. Elle se propose dès à présent de les informer afin de les inviter à sensibiliser les jeunes de l'existence du Pays du Val d'Adour durant les heures de vie de classe. Ces dernières permettent de parler de tout ce qui n'est pas abordé pendant l'heure de cours.

En ce qui concerne la réalisation des panneaux de l'exposition, la principale du Collège de Riscle considère que le professeur d'art plastique déjà fortement sollicité risque de ne pas pouvoir en prendre la charge. Cette réalisation pourrait alors s'effectuer hors des heures de cours, mais se posera alors le problème des transports.

Pour le Collège de Marciac, cette réalisation pourrait se faire en interclubs, les mercredis après-midi ou bien après les cours, entre 17 h 00 et 19 h 00. Toutefois, seuls les internes pourraient participer à cette conception. La question est de savoir s'il est possible d'y greffer des externes et demi-pensionnaires volontaires. Le même problème pourrait se poser avec le Collège Vert d'Aignan.

En ce qui concerne le Collège de Lembeye, la réalisation des panneaux ne pourrait se faire que pendant les heures de cours. Toutefois, il conviendrait de se renseigner pour savoir si cette possibilité est envisageable.

## **2. QUEL EST LE RÔLE, LA FONCTION DES RELAIS ADULTES DE CHACUN DES ETABLISSEMENTS ? :**

Dans certains établissements du Pays du Val d'Adour, des personnes relais sont déjà identifiées :

- ◆ Collège de Riscle : Anne Marie MARCHAND, Responsable du CDI
- ◆ Collège de Maubourguet : une fois par semaine, l'animatrice du Centre de Loisirs « les Castels » Aline MAISONHAUTE anime un club citoyenneté et écologie. Denise REMOND, responsable du CDI est également le relais du Conseil Local de la Jeunesse au sein de l'établissement.
- ◆ Collège de Lembeye : deux aides éducateurs : Natacha LARROCHE et Laurent DUMORRA.
- ◆ Collège de Marciac : Catherine ORTET, Conseillère Principale d'Education

Un relais est un adulte clairement identifié, repéré, dans chacun des établissements scolaires. Il pourrait faire partie de l'équipe pédagogique, d'une association de parents d'élèves, être un animateur d'un club ou d'une association intervenant déjà au sein du Collège.

Pour cela, il est nécessaire d'engager tout un travail d'information des équipes pédagogiques et auprès des associations de parents d'élèves et des associations locales. Il est indispensable de prévoir un support de communication pédagogique.

### 3. QUELS SONT LES PROJETS DES JEUNES ? :

Le lycée agricole de Vic en Bigorre et le Collectif associatif RIVAGES organise une exposition intitulée « ma planète future ». C'est une exposition très généraliste sur l'environnement et sa préservation. Cette exposition a déjà eu lieu sous la halle de Riscle en octobre 2001.

Elle aura lieu entre le 07 et le 17 octobre 2002, dans le cadre du programme « Sciences en fête ». Elle sera animée par les jeunes du lycée agricole et s'adressera aux Centres de Loisirs, aux écoles, aux Collèges, aux MJC et à tous les autres publics.

Le samedi 12 octobre aura lieu un travail sur l'éducation à l'environnement, travail s'adressant aux éducateurs et enseignants. Pendant cette exposition pourrait également avoir lieu le premier rassemblement du Conseil Local de la Jeunesse du Pays du Val d'Adour.

Afin de s'assurer de la participation des Collégiens, il est indispensable, dès à présent, de poser un planning avec les chefs d'établissement et de relancer l'information dès la rentrée prochaine.

Le projet de Journal Inter Collèges avance peu à peu. Le 29 mai prochain, le Comité de rédaction de ce journal, chargé de la réalisation du premier numéro, se réunira dès 9 h 00 et pour la matinée, au Collège de Maubourguet. Ce Comité réunit des jeunes des Collèges de Riscle, Lembeye, Maubourguet et Marciac. Cette demi journée permettra de mettre en commun la production de chacun des établissements.

Il est également proposé de mettre en ligne ce numéro un du journal Inter Collège sur le site Internet du Pays du Val d'Adour, afin de lui permettre une plus large diffusion, et de créer éventuellement une page réservée au Conseil Local de la Jeunesse du Pays du Val d'Adour.

Reste toutefois à réfléchir au financement de ce journal et au mode de distribution.